

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1987-1988

E3S9
A1
1987/88
QCSE

Québec 

Conseil supérieur de l'éducation

**Rapport
annuel
1987-1988**

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION
89 03 0 9
DOCUMENTATION

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil supérieur de l'éducation

Cette édition a été produite par
la Direction générale
des publications gouvernementales



Dépôt légal — 4^e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-08338-9
ISSN 5823-4108

© Gouvernement du Québec

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, a. 9),
je vous transmets le rapport annuel d'activités du Con-
seil supérieur de l'éducation pour l'année 1987-1988.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Éducation

Claude Ryan

Québec, novembre 1988

Monsieur Claude Ryan
Ministre de l'Éducation
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, a. 9),
je vous présente le rapport annuel d'activités du Con-
seil supérieur de l'éducation pour l'année 1987-1988.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expres-
sion de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil

Pierre Lucier

Sainte-Foy, novembre 1988

Table des matières

I Présentation du Conseil supérieur de l'éducation 9

II Activités du Conseil, des comités et des commissions 13

- Le Conseil 13
- Les commissions 14
- Les comités confessionnels 16

III Ressources humaines et financières 19

- Composition du Conseil, des comités et des commissions 19
- Le Secrétariat 27
- Ressources financières 28

I Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, no 176, p. 107).

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie.

La Loi 39, Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et modifiant diverses dispositions législatives, sanctionnée le 20 juin 1985, confirme le mandat du Conseil supérieur de l'éducation par rapport à l'ensemble du système d'éducation. Plusieurs dispositions de cette loi amendent des articles de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation pour établir clairement que l'organisme est consultatif auprès du ministre de l'Éducation et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'organisme est constitué de plusieurs instances. Il comprend :

- le Conseil même, qui doit préparer un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation et adresser des avis au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science ;
- deux comités confessionnels — le Comité catholique et le Comité protestant — qui, en plus d'être chargés de faire des recommandations au Conseil ou au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence, ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif ;
- quatre commissions, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation aux divers ordres ou secteurs de l'enseignement, soit :
 - la Commission de l'enseignement primaire,
 - la Commission de l'enseignement secondaire,
 - la Commission de l'enseignement supérieur,
 - la Commission de l'éducation des adultes.

En vertu des articles 22 et 23 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du Conseil supérieur de l'éducation et de ses comités et commissions sont

visiteurs pour toutes les écoles du Québec et, à ce titre, « ont droit d'avoir communication des règlements et autres documents relatifs à chaque école et d'obtenir les renseignements qui peuvent la concerner ».

Le Conseil

Le Conseil compte vingt-quatre membres, dont au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre doivent être de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante. Vingt-deux de ces membres sont nommés par le gouvernement, les deux autres étant les présidentes ou présidents des Comités catholique et protestant. Le sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais sans droit de vote.

Les membres nommés par le gouvernement le sont pour un mandat de quatre ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Le gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président et un vice-président ; l'un doit être catholique, l'autre protestant.

La Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation précise le mandat de l'organisme de la façon suivante :

Le Conseil doit :

- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre ;
- donner son avis au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence qu'ils lui soumettent ;
- transmettre au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation.

Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation ;
- soumettre au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence concernant l'éducation ;
- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins ;

- édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

C'est le ministre de l'Éducation qui est chargé d'appliquer la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. C'est donc à lui que le Conseil supérieur doit transmettre son rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation, afin qu'il le dépose à l'Assemblée nationale.

Les Comités catholique et protestant

Chacun de ces deux comités est composé de quinze membres.

Le Comité catholique compte un nombre égal de représentants des autorités religieuses catholiques, des parents et des éducateurs. Les représentants des autorités religieuses sont nommés par l'Assemblée des évêques du Québec ; les autres sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation, agréée par l'Assemblée des évêques.

Le Comité protestant est composé de représentants des confessions protestantes, des parents et des éducateurs, qui sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation.

À moins qu'ils ne complètent un mandat non terminé, les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Les sous-ministres associés pour la foi catholique et pour la foi protestante sont d'office membres adjoints du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas, sans toutefois avoir droit de vote.

Chaque comité nomme l'un de ses membres à la présidence. Celui-ci devient alors membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les comités confessionnels sont chargés de :

- faire des règlements pour reconnaître les institutions d'enseignement confessionnelles comme catholiques ou protestantes, selon le cas, et pour assurer leur caractère confessionnel ;
- reconnaître comme catholiques ou protestantes, selon le cas, les institutions d'enseignement confessionnelles et révoquer au besoin cette reconnaissance ;
- faire des règlements concernant l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux et moral et le service religieux dans les institutions d'enseignement reconnues comme catholiques ou protestantes, selon le cas ;
- faire des règlements sur la qualification, au point de vue religieux et moral, du personnel dirigeant et enseignant dans ces institutions d'enseignement ;

- approuver, au point de vue religieux et moral, les programmes, les manuels et le matériel didactique pour l'enseignement dans ces institutions d'enseignement ;

- approuver, pour l'enseignement religieux catholique ou protestant, selon le cas, les programmes, les manuels et le matériel didactique et faire des règlements sur la qualification des professeurs chargés de cet enseignement dans les écoles autres que les écoles reconnues comme catholiques ou protestantes ;

- faire au Conseil, au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, des recommandations sur toute question de leur compétence.

Ces comités peuvent :

- recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de leur compétence ;
- faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins ;
- édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

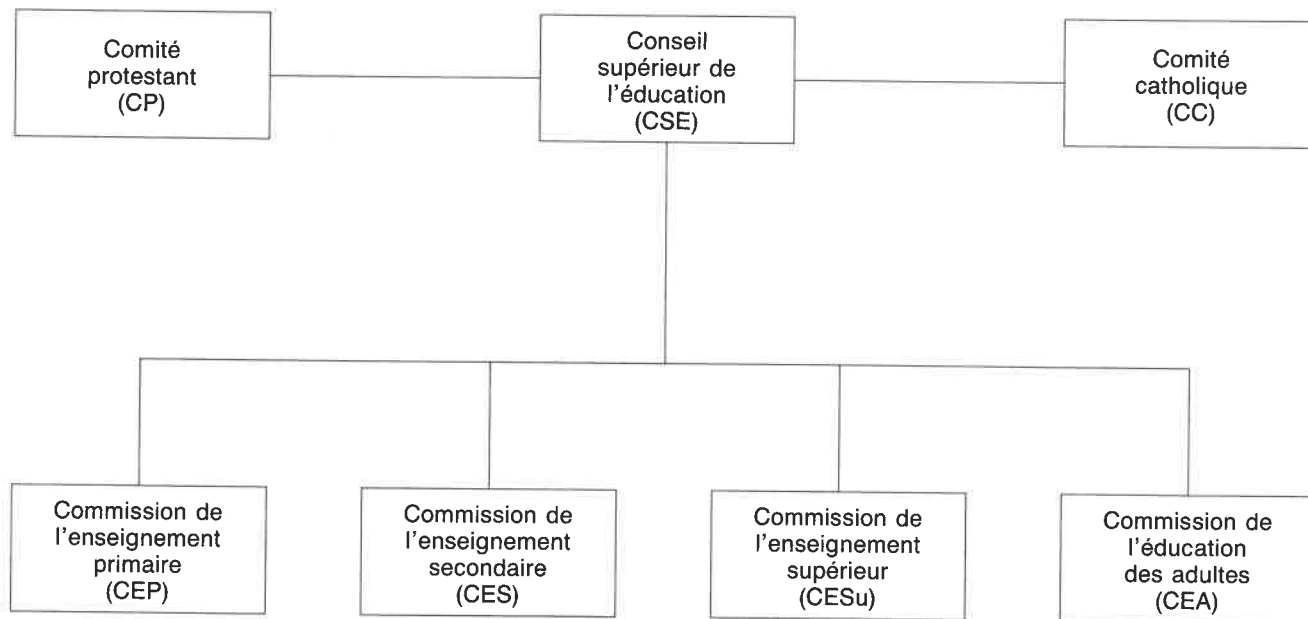
Les commissions

Chacune des quatre commissions est composée de neuf à quinze membres, présidence incluse.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions.

Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

Le Conseil supérieur de l'éducation



II Activités du Conseil, des comités et des commissions

Le Conseil

Du 1^{er} septembre 1987 au 31 août 1988, le Conseil a tenu douze réunions totalisant dix-neuf jours de travail répartis en trente-sept sessions*.

À ces réunions s'est ajoutée l'assemblée plénière annuelle qui a regroupé, le 9 juin 1988, les membres du Conseil, de ses comités confessionnels et de ses commissions et quelques permanents du secrétariat. Les travaux de cette assemblée plénière ont porté, cette année, sur le thème du rapport annuel 1987-1988 du Conseil sur l'état et les besoins de l'éducation : « Le rapport Parent, vingt-cinq ans après ».

Le Conseil a procédé, au cours de l'année, à l'examen, à l'adoption et à la diffusion de huit avis.

Avis du Conseil adoptés en 1987-1988**

Sujets	Date d'adoption
La qualité du français à l'école : une responsabilité partagée	339 ^e réunion 16 octobre 1987
Le perfectionnement de la main-d'oeuvre au Québec : des enjeux pour le système d'éducation	340 ^e réunion 13 novembre 1987
Une autre étape pour la formation professionnelle au secondaire — Projets d'amendements au régime pédagogique	341 ^e réunion 10 décembre 1987
Du collège à l'université : l'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur	345 ^e réunion 15 avril 1988
Pour une approche éducative des besoins des jeunes enfants	346 ^e réunion 13 mai 1988
Les activités parascolaires à l'école secondaire : un atout pour l'éducation	348 ^e réunion 5 juillet 1988
La formation à distance dans le système d'éducation : un modèle à développer	349 ^e réunion 19 août 1988
L'éducation artistique à l'école	349 ^e réunion 19 août 1988

* Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

** Le texte intégral des avis est disponible sur demande à la Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation.

Comité du rapport annuel

Outre le présent rapport d'activités, le Conseil doit présenter au ministre de l'Éducation, qui le transmet à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport de cette année porte sur le rapport Parent, vingt-cinq ans après sa parution.

Le comité responsable de l'élaboration de ce rapport a tenu six réunions totalisant seize sessions. Le Conseil lui-même y a consacré plusieurs séances de travail.

Le Comité était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Lucien Rossaert, président, membre du Conseil ;
- Madame Louise Chené, membre du Conseil ;
- Madame Anna-Maria Folco, membre de la Commission de l'enseignement primaire ;
- Monsieur Michel Dépelteau, membre du Conseil ;
- Monsieur Claude Lessard, membre de la Commission de l'enseignement secondaire ;
- Monsieur Jacques Tousignant, membre de la Commission de l'enseignement supérieur ;
- Monsieur Robert Ayotte, secrétaire.

Comme le rapport Parent célébrera, le printemps prochain, son vingt-cinquième anniversaire, l'occasion semblait appropriée pour procéder à une relecture des orientations et des choix d'ordre proprement éducatif et pédagogique abordés principalement dans le deuxième tome de ce rapport.

Le sujet a été découpé en sept parties : les idées directrices, l'accessibilité, chacun des quatre ordres d'enseignement et la formation des maîtres. Pour chacune d'entre elles, le Comité a adopté une démarche en quatre étapes : une présentation des orientations et des propositions de la commission Parent, un portrait de la situation actuelle, les facteurs d'explication de la situation présente et les enjeux ou les défis pour l'avenir.

Pour bien enclencher cette rétrospective, le Conseil a rencontré plusieurs membres de la commission Parent ainsi que des experts qui ont suivi de près l'évolution de la réforme de l'enseignement. Le Conseil a également consacré la journée de son assemblée plénière à dégager les enjeux et les défis pour l'avenir.

Pour mener à bien ses travaux, le Comité a pu compter sur une importante contribution de la Direction de la recherche. Il a en outre consulté les commissions de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur et associé le Conseil à ses réflexions aux diverses étapes de son cheminement.

Comité sur la gestion de l'action éducative

Ce comité a tenu, en 1987-1988, cinq réunions totalisant sept sessions. Il était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Ghislain Bouchard, président, membre du Conseil ;
- Madame Suzette Aubin, membre de la Commission de l'éducation des adultes ;
- Monsieur Donald Burgess, membre du Conseil ;
- Monsieur Jean-Guy Gobeil, membre de la Commission de l'enseignement primaire ;
- Monsieur André Marchand, membre de la Commission de l'éducation des adultes ;
- Monsieur Jean-Claude Solange, membre de la Commission de l'enseignement supérieur ;
- Monsieur Jacques de Lorimier, secrétaire.

En outre, monsieur Scott Conrod et madame Sarah Paltiel, membres du Conseil, ont contribué aux travaux du Comité durant la dernière phase de sa démarche.

Le Comité avait pour mandat d'examiner comment, dans quelles perspectives et selon quels modèles se fait la gestion dans le système d'éducation du Québec et de dégager des pistes d'avenir, voire des ajustements, qui pourraient en assurer le développement souhaitable.

Le Conseil a tenu à associer les milieux de l'éducation à la réflexion de ce comité. C'est ainsi que, en rapport avec cette étude, les membres du Conseil ont tenu, dans l'île de Montréal, des séances de travail en tables rondes qui ont regroupé, en novembre 1987, une centaine d'interlocuteurs de l'enseignement primaire et secondaire et, en mars 1988, un nombre équivalent de représentants de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire.

En outre, deux recherches ont été réalisées à l'appui des travaux du Comité. La première, qui a pour auteur M. Réginald Grégoire, trace un portrait de la gestion de l'action éducative au primaire et au secondaire à partir d'une série d'entrevues menées auprès de divers gestionnaires oeuvrant dans des commissions scolaires et dans des écoles. La seconde, réalisée par M. Denis Lebel, s'applique à analyser les programmes de maîtrise en administration scolaire et les activités de perfectionnement du secteur de l'éducation

pour en faire ressortir les doctrines et les modèles qui y sont privilégiés.

Ces travaux sur la gestion de l'action éducative ont fait l'objet d'un rapport d'étape au Conseil. Un rapport final, en cours de rédaction, doit lui être soumis en 1988-1989, pour adoption à titre d'avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Comité sur les besoins éducatifs de la petite enfance

Ce comité a tenu onze réunions totalisant vingt-sept sessions. Il était composé des personnes suivantes :

- Madame Danièle Bédard, présidente, membre du Conseil ;
- Madame Pierrette Godbout-Perreault, membre du Conseil ;
- Monsieur Michel Carbonneau, membre de la Commission de l'enseignement primaire ;
- Monsieur Raymond Perron, membre de la Commission de l'enseignement secondaire ;
- Madame Suzanne Vincent, secrétaire.

Le Comité avait pour mandat de faire l'inventaire des services et des ressources destinés aux jeunes enfants et d'en préciser le taux d'utilisation et le caractère proprement éducatif, d'identifier les principales stratégies qu'il conviendrait de mettre en oeuvre pour soutenir le développement éducatif des jeunes enfants et de préciser le rôle de l'État en ce domaine.

Dans le cadre de cette étude, le Comité a visité plusieurs établissements de santé, de services sociaux et d'éducation qui se préoccupent des réponses à donner aux besoins éducatifs des jeunes enfants. Il a également rencontré divers interlocuteurs intéressés à la petite enfance, parmi lesquels des experts, des chercheurs, des responsables de formation, des représentants d'organismes gouvernementaux et d'associations de parents.

Le rapport de cette étude a été soumis au Conseil qui l'a adopté à titre d'avis au ministre de l'Éducation.

Les commissions

Commission de l'enseignement primaire

La Commission de l'enseignement primaire a tenu neuf réunions totalisant vingt-huit sessions.

La Commission a entrepris, en 1987-1988, une étude sur les outils culturels des enfants du primaire. Cette étude visait à décrire et à analyser les principaux outils culturels utilisés par les enfants à l'extérieur de l'école, à dégager ce qu'ils en retirent et à

examiner comment l'école en tient compte ou peut en tenir compte.

En plus de recueillir les avis de plusieurs experts oeuvrant dans le domaine des loisirs pour enfants, la Commission a effectué des visites dans deux commissions scolaires, soit la commission scolaire des Chênes et la commission scolaire Richelieu Valley. En outre, la réflexion des membres a pu s'enrichir des résultats d'une enquête sur les activités extrascolaires des élèves du primaire, enquête que la Direction de la recherche a menée auprès d'un échantillon important d'enfants, d'enseignants et de parents.

Cette étude sur les outils culturels des enfants du primaire a fait l'objet d'un rapport d'étape au Conseil. Un rapport final, en cours de rédaction, doit lui être soumis en 1988-1989.

Commission de l'enseignement secondaire

La Commission de l'enseignement secondaire a tenu neuf réunions régulières totalisant trente-deux sessions.

Au cours de 1987-1988, elle a parachevé, avec la collaboration de la Commission de l'enseignement primaire, les travaux qui ont permis au Conseil d'adresser au ministre de l'Éducation l'avis intitulé « La qualité du français dans les écoles : une responsabilité partagée ».

Par la suite, la Commission a entrepris une étude sur les activités parascolaires au secondaire. Elle s'est employée à dresser un tableau de la situation des activités parascolaires au Québec, à cerner le rôle qu'elles jouent dans le développement personnel des jeunes et à explorer des voies d'intervention pour assurer la qualité de ces activités et améliorer leur contribution à la formation des jeunes.

Pour nourrir sa réflexion, la Commission a effectué une visite dans les écoles secondaires de la commission scolaire de Charlesbourg et réuni en table ronde des directeurs d'école et des enseignants. Elle s'est, en outre, appuyée sur des travaux de base réalisés par madame Jacinthe Bédard, de la Direction de la recherche, sur les activités parascolaires au Québec, et par monsieur Denis Lebel sur les activités parascolaires dans les « High Schools » américains et canadiens.

Le rapport de cette étude a été soumis au Conseil qui l'a adopté à titre d'avis au ministre de l'Éducation.

Commission de l'enseignement supérieur

La Commission de l'enseignement supérieur a tenu six réunions régulières totalisant seize sessions.

C'est principalement la question de l'harmonisation des ordres d'enseignement collégial et universitaire qui a retenu l'attention de la Commission en

1987-1988. Les membres se sont appliqués à identifier les particularités significatives des deux ordres d'enseignement supérieur ainsi que les difficultés et les défis de jonction qui en découlent.

Le rapport de cette étude, intitulé « Du collège à l'université : l'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur », a été adopté par le Conseil à titre d'avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Commission de l'éducation des adultes

La Commission de l'éducation des adultes a tenu six réunions régulières totalisant dix-sept sessions.

Elle a achevé, au début de l'année 1987-1988, les travaux qu'elle avait entrepris l'année précédente sur le perfectionnement et le recyclage de la main-d'oeuvre en emploi au Québec. Le rapport d'étude, intitulé « Le perfectionnement de la main-d'oeuvre au Québec : des enjeux pour le système d'éducation », a été adopté par le Conseil à titre d'avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Par la suite, la Commission a entrepris une étude sur la formation à distance au Québec, à tous les ordres d'enseignement. La Commission s'est d'abord demandé si la formation à distance pouvait être un moyen d'accroître l'accessibilité des services éducatifs à la population adulte et de lever certaines barrières à la participation des adultes aux activités de formation offertes par le système public. Puis, elle a examiné la situation actuelle de la formation à distance au Québec et cherché à comprendre les raisons qui expliquent son état actuel de développement. Enfin, à la lumière des expériences réalisées dans d'autres pays, sa réflexion a porté sur les pistes de développement et les voies d'action propres à faire avancer le dossier de la formation à distance au Québec.

Pour réaliser cette étude, la Commission a mené trois activités de consultation. Le 3 décembre 1987, elle a tenu, à Rouyn, un colloque sur la formation à distance avec des représentants des trois ordres d'enseignement, des organismes communautaires et des organismes socio-économiques de la région de l'Abitibi—Témiscamingue. En février 1988, la Commission a réuni en tables rondes des usagers des cours à distance, de niveau secondaire et de niveau collégial, offerts par la Direction des cours par correspondance du ministère de l'Éducation. En mai et juin 1988, la Commission a réalisé des entrevues avec des responsables d'établissements de chaque ordre d'enseignement, des dirigeants d'organismes nationaux d'éducation et des administrateurs du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Auparavant, au printemps 1987, la Commission avait eu l'occasion de visiter la Direc-

tion des cours par correspondance et la Télé-université et d'échanger avec leurs responsables.

Ces travaux sur la formation à distance ont fait l'objet d'un rapport au Conseil qui l'a adopté à titre d'avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Les comités confessionnels

Comité catholique

• Réunions

Le Comité catholique a tenu neuf réunions régulières totalisant vingt-trois sessions. Les membres ont également tenu des rencontres en sous-comités.

• Audiences et visites d'écoles

Le Comité catholique a consacré quatre séances de travail à des audiences et à des visites en milieu scolaire. Les membres ont rencontré des administrateurs scolaires, des professionnels non enseignants, des enseignants, des parents et des élèves. Ils ont échangé avec eux sur diverses questions ayant trait à l'aspect confessionnel catholique dans le domaine de l'éducation et, plus particulièrement, sur la question du projet éducatif de l'école catholique et du vécu confessionnel de l'école.

Lieux et dates	Organismes rencontrés, écoles visitées
Cowansville le 21 avril 1988	Commission scolaire Davignon (Représentants des écoles et de la commission scolaire) Anglo-catholiques de la région
Ancienne-Lorette le 19 mai 1988	Commission scolaire Ancienne-Lorette École Le Ruisset École Saint-Charles Paroisse Notre-Dame-de-l'Annonciation
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier le 19 mai 1988	École Jacques-Cartier
Sainte-Foy le 19 mai 1988	École L'Étincelle St. Vincent School Anglo-catholiques de Québec et de la région

• Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, le Comité catholique a pris contact avec certains organismes concernés par l'éducation chrétienne en milieu scolaire : Comité épiscopal de l'éducation; Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec; Assemblée des directeurs diocésains d'éducation; Association québécoise des conseillers au service de l'éducation chrétienne; Conférence de pastorale scolaire; Association des directeurs généraux des commissions scolaires; Association des cadres scolaires du Québec; Fédération québécoise des directeurs d'école; Association québécoise des professeurs de morale et de religion; Association des doyens et doyennes des sciences de l'éducation; Association des doyens et doyennes des facultés de théologie; Centrale de l'enseignement du Québec; Alliance des professeures et professeurs de Montréal; Association des institutions d'enseignement secondaire; Association des institutions préscolaires et élémentaires du Québec; Association des directeurs d'écoles anglaises inc.; Québec Association of Catholic Schools Administrators; Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion; Provincial Association of Catholic Teachers. Ces contacts ont été établis soit par la participation à des journées d'études ou à des tables de concertation, soit par la participation à des congrès, soit par des rencontres avec des représentants de l'un ou l'autre de ces organismes.

• Réglementation

Le Comité catholique a procédé, en novembre 1987, à l'adoption finale de trois nouveaux règlements. Ces règlements, qui avaient fait l'objet d'études en commission parlementaire de l'Éducation, ont été adoptés conformément aux dispositions de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. Il s'agit du Règlement sur la reconnaissance comme catholiques et le caractère confessionnel des écoles primaires et des écoles secondaires du système scolaire public, du Règlement sur la reconnaissance comme catholiques et le caractère confessionnel des institutions d'enseignement privées du primaire et du secondaire et, enfin, du Règlement sur la qualification des enseignants chargés de l'enseignement religieux catho-

lique dans les écoles primaires et les écoles secondaires publiques ou privées autres que les écoles reconnues comme catholiques. Ces règlements ont été approuvés par le gouvernement en décembre 1987. Ils sont en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1988. Le Comité a préparé un texte de présentation et des commentaires pour chacun des règlements adoptés.

À la demande du ministre de l'Éducation, le Comité catholique a amendé l'article 12 de ses nouveaux règlements concernant les établissements d'enseignement confessionnels reconnus comme catholiques en vue d'assurer la concordance entre l'orientation envisagée dans la mise en oeuvre de la filière du certificat d'études professionnelles et les exigences de l'article 11 desdits règlements.

• Autres travaux

Le Comité catholique a fait part au ministre de l'Éducation de ses convictions par rapport à l'animation pastorale au primaire et des coordonnées nouvelles qu'amène la conjoncture actuelle à ce sujet.

Le Comité catholique a mené une recherche sur l'éducation religieuse dispensée à l'école aux élèves anglo-catholiques. Le Comité poursuivra ses travaux dans ce dossier au cours de l'année 1988-1989.

Le Comité catholique a entrepris une recherche concernant le projet éducatif de l'école publique reconnue comme catholique et son vécu confessionnel. Le Comité examinera plus attentivement cette question au cours de l'année 1988-1989, dans le cadre de son rapport sur l'état et les besoins de l'éducation catholique.

Enfin, le Comité catholique a analysé les projets de loi 106 « Loi sur les élections scolaires » et 107 « Loi sur l'instruction publique », plus particulièrement en ce qui a trait à leur dimension confessionnelle.

• Établissements d'enseignement

Le Comité catholique, en vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe b) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, a reconnu comme catholiques huit établissements d'enseignement du secteur public, soit huit écoles primaires, et cinq établissements d'enseignement du secteur privé, soit cinq écoles secondaires.

• Instruments pédagogiques scolaires

Au cours de l'année 1987-1988, le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe e) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, a soumis au Comité catholique, en vue de leur approbation au point de vue religieux et moral, six cent quarante-neuf instruments pédagogiques scolaires, à savoir soixante-dix-sept programmes d'études ou guides pédagogiques, quatre cent soixante-neuf manuels scolaires et cent trois ouvrages de matériel didactique.

Le tableau suivant illustre, selon les champs de connaissance et d'activités, la répartition des projets soumis et évalués en vue de leur usage éventuel dans les établissements d'enseignement catholiques du Québec.

Champs de connaissance et d'activités	Programmes et guides pédagogiques			Manuels			Matériel didactique		
	S*	A*	R*	S	A	R	S	A	R
	Précolaire	0	0	0	8	8	0	3	3
Arts	4	4	0	73	73	0	31	31	0
Enseignement moral et religieux et									
Animation pastorale	4	4	0	15	15	0	1	1	0
Langues	5	5	0	234	234	0	47	47	0
Mathématiques et sciences	3	3	0	26	26	0	3	3	0
Matières techniques et professionnelles	26	26	0	64	64	0	10	10	0
Sciences humaines	35	35	0	49	47	2	8	8	0
Totaux	77	77	0	469	467	2	103	103	0

*S — soumis à l'approbation

*A — approuvés au point de vue religieux et moral ou autorisés

*R — refusés

Comité protestant

Réunions

Le Comité protestant a tenu huit réunions régulières et une réunion spéciale. Ces réunions, totalisant vingt et une sessions, ont été tenues à Montréal (6), à Lennoxville (2) et à Sainte-Foy (1).

Consultations

Les membres du Comité protestant ont visité des écoles des commissions scolaires Gaspésia, Eastern Townships, District of Bedford, South Shore et Richelieu Valley. Ils ont, par ailleurs, rencontré des représentants des églises protestantes, de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, de l'Association des administrateurs scolaires du Québec, de l'Association provinciale des enseignants protestants et de la Quebec Federation of Home and School Associations. D'autres échanges ont eu lieu avec les conseillers pédagogiques responsables de l'enseignement moral et religieux protestant ainsi qu'avec les directeurs des services éducatifs des commissions scolaires protestantes. Enfin, la présidente du Comité protestant a rencontré, à plusieurs reprises, l'Association des commissions scolaires protestantes, la Quebec Federation of Home and School Associations, le diocèse de Québec de l'Église anglicane, le consistoire de Montréal de la Quebec Association of Baptist Churches et le consistoire de Montréal de l'Église Unie.

Travaux

Au cours de l'année, le Comité protestant, en réponse à la demande du Ministre, a voté une modification de son projet de règlement concernant les élèves du secteur professionnel. Par ailleurs, il a présenté un mémoire à la Commission parlementaire de l'éducation au cours des audiences sur les projets de loi 106 et 107. Il a également réimprimé son dépliant sur l'école publique protestante de langue française. Enfin, il a fait parvenir au Ministre un avis intitulé : « Pour des politiques éducatives sur le SIDA dans les commissions scolaires protestantes », avis adopté à la 252^e réunion du Comité, le 27 mai 1988.

Du 1^{er} juillet 1987 au 31 août 1988, le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, a soumis au Comité protestant, en vue de son approbation au point de vue moral et religieux, quatre cent vingt-six instruments pédagogiques scolaires, dont quarante-quatre programmes d'études ou guides pédagogiques, deux cent cinquante-quatre manuels scolaires et cent vingt-huit ouvrages de matériel didactique. Le Comité a accepté la prolongation des certificats d'approbation de cent deux manuels scolaires.

Le tableau suivant illustre, selon les champs de connaissance et d'activités, la répartition des projets soumis et évalués en vue de leur usage éventuel dans les établissements d'enseignement protestants du Québec.

Champs de connaissance et d'activités	Programmes et guides pédagogiques			Manuels			Matériel didactique		
	S*	A*	R*	S	A	R	S	A	R
	Préscolaire	0	0	0	14	14	0	7	7
Arts	0	0	0	33	33	0	15	15	0
Enseignement moral et religieux	5	5	0	5	5	0	0	0	0
Langues	7	7	0	87	82	5	63	63	0
Mathématiques et sciences	4	4	0	20	20	0	18	18	0
Matières techniques et professionnelles	26	26	0	66	66	0	18	18	0
Sciences humaines	2	2	0	18	17	1	7	7	0
Totaux	44	44	0	243	237	6	128	128	0

*S — soumis à l'approbation

*A — approuvés au point de vue religieux et moral ou autorisés

*R — refusés

III Ressources humaines et financières

Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions

Conseil

Par le décret 144-88 du 3 février 1988, le gouvernement a nommé cinq nouveaux membres au Conseil, soit :

- Monsieur Scott Conrod, de Laval ;
- Monsieur Serge Fontaine, de Montréal-Nord ;
- Madame Huguette Laroche, de Chicoutimi ;
- Madame Sarah Paltiel, de Westmount ;
- Monsieur Gérard Tousignant, de Sherbrooke ;

pour un mandat se terminant le 31 août 1991, en remplacement de madame Kathryn Anderson, de monsieur Claude Capistran, de madame Pierrette Girard-Frère, de monsieur Yvan Pelletier et de monsieur Victor Teboul ;

En outre, madame Charlotte Plante-Poulin, de Sainte-Foy, est devenue d'office membre du Conseil, suite à son élection à la présidence du Comité catholique.

Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Lucier, Pierre	Président	1988	Saint-Augustin-de-Desmaures
Rossaert, Lucien	Vice-président	1988 (2 ^e)	Mont-Saint-Hilaire
Bédard, Danièle	Psychologue	1988	Lachine
Bérubé, Christiane	Directrice générale, Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ)	1988 (2 ^e)	Rimouski
Bisaillon, Robert	Enseignant, École Saint-Mathieu Commission scolaire de L'Argile Bleue	1990	Sainte-Sabine
Bouchard, Ghislain	Vice-président (administration) et secrétaire, Québec-Téléphone	1989	Rimouski
Burgess, Donald	Professeur, Département de l'administration et des politiques scolaires, Université McGill	1988	Verdun
Chéné, Louise	Directrice des services pédagogiques, Cégep de Sainte-Foy	1990	Québec
Chesterman, Sylvia	Directrice des services de l'enseignement, Commission des écoles catholiques de Montréal, secteur anglais	1989	Mont-Royal
Conrod, Scott	Directeur général, Commission scolaire Launval	1991	Montréal
Dépelteau, Michel	Coordonnateur de l'enseignement professionnel, Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu	1990	Saint-Luc
Fontaine, Serge	Directeur, École de la Fraternité, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1991	Dollard-des-Ormeaux
Geci, John F.	Associé, Groupe SOBECO inc.	1988	Montréal

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Godbout-Perreault, Pierrette	Vice-présidente, Confédération des organismes familiaux du Québec	1988	Saint-Hyacinthe
Laroche, Huguette	Enseignante, Commission scolaire régionale Lapointe	1991	Chicoutimi
Paltiel, Sarah	Membre émérite du Conseil d'administration de l'Université McGill	1991	Westmount
Paré, André	Professeur d'enseignement religieux, Collège Notre-Dame	1990	Laval-des-Rapides
Poirier, Roland	Directeur, École polyvalente Louis-Joseph-Papineau, Commission scolaire La Seigneurie	1990	Chénéville
Racine, Jacques	Doyen, Faculté de théologie, Université Laval	1989	Québec
Rochon, Joseph-Octave-Raymond	Administrateur	1989	La Motte
Tousignant, Gérard	Directeur général, Commission scolaire de Coaticook	1991	Sherbrooke
Vandelac, Louise (démission, 88-05-10)	Professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal	1989	Montréal
Membres d'office			
Plante-Poulin, Charlotte	Présidente, Comité catholique	1989	Sillery
Cumyn, Ann Rhodes	Présidente, Comité protestant	1988	Baie d'Urfé
Membres adjoints d'office			
Boudreau, Thomas-J.	Sous-ministre de l'Éducation		
Stein, Michel	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Schlutz, Ann	Sous-ministre associée pour la foi protestante		
Secrétaires conjoints			
Durand, Alain			
Proulx, Jean			

Comité catholique

L'Assemblée des évêques du Québec a nommé au Comité catholique, à titre de représentants des autorités religieuses :

- Madame Nicole Durand-Lutzy, de Verdun ;
 - Monsieur Keith Fitzpatrick, de Kirkland ;
- pour un mandat se terminant le 31 août 1990, en remplacement respectivement de monseigneur André Gauthier et de monsieur Jean-Guy Bissonnette.

En outre, par le décret 1314-87 du 26 août 1987, le gouvernement a nommé au Comité catholique, sur recommandation du Conseil qui a obtenu l'agrément de l'Assemblée des évêques :

- Monsieur Léonard Audet, d'Outremont, à titre de représentant des éducateurs ;

- Monsieur Jean Foster, de La Pocatière, à titre de représentant des parents ;
- Monsieur Marc Sabourin, de Saint-Laurent, à titre de représentant des parents ;

pour un mandat se terminant le 31 août 1990, en remplacement respectivement de monsieur Fernand Paradis, de monsieur Bernard Fortin et de madame Sylvia Chesterman.

Les membres du Comité catholique ont élu pour deux ans, soit jusqu'au 31 août 1989, madame Charlotte Plante-Poulin à la présidence du Comité.

Composition — Comité catholique

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des autorités religieuses			
Chénard, Gabriel	Professeur de théologie morale, Faculté de théologie, Université Laval	1988	Sainte-Foy
Durand-Lutzy, Nicole	Rédactrice de manuels, Centre éducatif et culturel inc.	1990	Verdun
Fitzpatrick, Keith	Directeur des services éducatifs (secteur anglais), Commission scolaire Jérôme-Le Royer	1990	Kirkland
Gravel, Dominique	Professeur de sciences religieuses, Cégep de Chicoutimi	1989	Chicoutimi
Saint-Antoine, Jude, Mgr	Évêque auxiliaire de Montréal	1989 (2 ^e)	Montréal
Représentants des parents			
Barrette-Brindle, Lise	Conseillère pédagogique en enseignement moral et religieux, Commission scolaire de Châteauguay	1988	Châteauguay
Foster, Jean	Directeur général, Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	1990	La Pocatière
Morin-Thibault, Louise	Professeure, Centre de pastorale spécialisée, Collège Marie-Victorin	1988	Saint-Laurent
Sabourin, Marc	Directeur adjoint, École Louis-Riel, Commission des Écoles catholiques de Montréal	1990	Saint-Laurent
Séguin, Jacques	Coordonnateur, Cabinet du recteur, Université d'Ottawa	1989	Hull
Représentants des éducateurs			
Plante-Poulin, Charlotte	Présidente du Comité catholique	1989	Sillery
Audet, Léonard	Responsable de la Section des études bibliques et professeur titulaire, Faculté de théologie, Université de Montréal	1990	Outremont
Jeffery, Martin	Professeur, Études catholiques, Faculté d'éducation, Université McGill	1989	Dollard-des-Ormeaux
Parent, Pascal	Curé de la paroisse de Sainte-Blandine	1988 (2 ^e)	Sainte-Blandine
Venditti-Milot, Raymonde	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire Les Écores	1988	Laval
Membre d'office			
Stein, Michel	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Secrétaire			
Mallette, Guy			

Comité protestant

Par le décret 1315-87 du 26 août 1987, le gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil :

- Madame Barbara Trigger, de Montréal, à titre de représentante des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1990 ;
- et
- Monsieur David C. D'Aoust, de Huntingdon, à titre de représentant des éducateurs ;

- Madame Marthe Laurin, de Montréal, à titre de représentante des confessions ;
- Madame Jean Sinclair-Poirier, de Senneterre, à titre de représentante des parents ;
- Monsieur Glenn Smith, de Laval, à titre de représentant des confessions ;

pour un mandat se terminant le 31 août 1990, en remplacement respectivement de monsieur Del Dougherty, de monsieur Knute Sorensen, de madame Kathleen Cox et de monsieur René Frey.

Les membres du Comité protestant ont réélu pour un an, soit jusqu'au 31 août 1988, madame Ann Rhodes Cumyn à la présidence du Comité.

Composition — Comité protestant

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des Églises			
Bean, Thomas	Directeur, École primaire Sunnyside, Commission scolaire Eastern Townships	1989	North-Hatley
Laurin, Marthe	Éducatrice retraitée, membre de l'Église Unie	1990	Montréal
Smith, Glenn	Pasteur, Directeur exécutif de Direction chrétienne inc.	1990	Laval
Thomson, Heather Joan	Animatrice de pastorale, École secondaire régionale Alexander-Galt, Commission scolaire Eastern Townships	1988 (2 ^e)	Waterville
Représentants des parents			
Cumyn, Ann Rhodes	Présidente du Comité protestant	1988 (2 ^e)	Baie-d'Urfé
Locke, Allan	Parent	1988	Pointe-Claire
Pratt, Carolyn	Parent	1989	Saint-Lambert
Sinclair-Poirier, Jean	Parent	1990	Senneterre
Trigger, Barbara	Parent	1990 (2 ^e)	Montréal
Représentants des éducateurs			
D'Aoust, David C.	Directeur général, Commission scolaire régionale protestante Châteauguay Valley	1990	Huntingdon
De Silva, Danford E.	Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1988	Dollard-des-Ormeaux
MacWhirter, Anne	Enseignante, New-Carlisle High School, Commission scolaire régionale Gaspésia	1989	Paspébiac
Murray, Bryden	Directeur adjoint, Beaconsfield High School	1989	Pointe-Claire
Stutt, Howard A.	Professeur et chef du Département de psychologie éducative, Université McGill	1989	Beaconsfield
Visser, Aline Rahal	Enseignante, École secondaire Andrew Stuart Johnson Memorial High School Commission scolaire Eastern Quebec	1988	Thetford-Mines
Membre d'office			
Schlutz, Ann	Sous-ministre associée pour la foi protestante		
Secrétaire			
Kuntz, Harry			

Commission de l'enseignement primaire

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1988, le mandat de madame Pierrette Godbout-Perreault, de Saint-Hyacinthe, à la présidence de cette commission*.

Le mandat de deux membres a été renouvelé jusqu'au 31 août 1989. Il s'agit de :

- Madame Anna-Maria Folco, de Montréal ;
- Monsieur Richard Pallascio, de Saint-Bruno.

Un nouveau membre a été nommé pour un mandat se terminant le 31 août 1989. Il s'agit de :

- Madame Nicole Giguère-Barr, de Longueuil.

Quatre nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1990. Il s'agit de :

- Monsieur Wayne Paul Arnold, de Beaconsfield ;
- Monsieur Michel Carbonneau, de Montréal ;
- Madame Louise Gingras, de Donnacona ;
- Madame Janet Jacques-Brouillet, de Hudson.

Composition — Commission de l'enseignement primaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Godbout-Perreault, Pierrette	Présidente*, Vice-présidente de la Confédération des organismes familiaux du Québec	1988	Saint-Hyacinthe
Arnold, Wayne Paul	Directeur, Division des études primaires (secteur anglais), Commission des écoles catholiques de Montréal	1990	Beaconsfield
Bellemare, Marcel	Conseiller pédagogique, Commission scolaire des Draveurs	1988 (2 ^e)	Buckingham
Carbonneau, Michel	Professeur agrégé et vice-doyen à la gestion des ressources, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1990	Montréal
Cloutier, Rollande	Enseignante	1989 (2 ^e)	Trois-Rivières
Folco, Anna-Maria	Conseillère pédagogique, Commission scolaire Jérôme-Le Royer	1989 (2 ^e)	Montréal
Gagnon, Jozette	Enseignante, École l'Envol, Commission scolaire Les Écores	1988	Montréal
Giguère-Barr, Nicole	Parent et co-responsable du Service de l'éducation permanente, Centre diocésain de Saint-Jean-Longueuil	1989	Longueuil
Gingras, Louise	Directrice, École Notre-Dame, Commission scolaire de Portneuf	1990	Donnacona
Gobeil, Jean-Guy	Directeur, École secondaire Jean-de Brébeuf, Commission des écoles catholiques de Québec	1988 (2 ^e)	Charlesbourg
Jacques-Brouillet, Janet	Enseignante, École St. Michael, Commission des écoles catholiques de Montréal	1990	Saint-Lazare
Pallascio, Richard	Professeur, Département de mathématiques et d'informatique, Université du Québec à Montréal	1989 (2 ^e)	Saint-Bruno
Stafford, Douglas W.	Directeur adjoint, Outremont High School, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1988 (2 ^e)	Pointe-Claire

Coordonnatrice

Vincent, Suzanne

*La présidence est assumée par un membre du Conseil nommé par ses collègues à ce poste pour un mandat d'un an renouvelable.

Commission de l'enseignement secondaire

Monsieur Robert Bisailon, de Sainte-Sabine, a été nommé président de cette commission pour un an, soit jusqu'au 31 août 1988.

Le Conseil a renouvelé le mandat de madame Frances Rotman, de Montréal, jusqu'au 31 août 1988, et celui de monsieur Dominic Martini, de Saint-Bruno, jusqu'au 31 août 1989.

Un nouveau membre a été nommé pour un mandat se terminant le 31 août 1988. Il s'agit de :

— Monsieur Claude Lessard, d'Outremont.

Quatre nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1990. Il s'agit de :

— Madame Jacqueline Boudreau, de La Salle ;

— Monsieur Raymond Fitzsimons, de Pierrefonds ;

— Monsieur Keith Henderson, d'Aylmer ;

— Monsieur Raymond Perron, de Chambly.

Le siège occupé par monsieur Dominique Morrisette est devenu vacant à la suite de sa démission, le 29 février 1988.

Composition — Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Bisailon, Robert	Président, Enseignant, École Saint-Mathieu, Commission scolaire de l'Argile Bleue	1988	Sainte-Sabine
Audy, Jacques	Docteur en sciences de l'éducation	1989	Charlesbourg-Ouest
Boisjoli, Guy	Directeur des services professionnels, Pavillon Jeunesse de Joliette	1988	Joliette
Bouchard, Joseph	Coordonnateur de la formation professionnelle, Commission scolaire La Neigette	1989 (2 ^e)	Rimouski
Boudreau, Jacqueline	Directrice des services pédagogiques, Collège Durocher	1990	Montréal
Dionne-Gagnon, Micheline	Enseignante, Polyvalente Jonquière, Commission scolaire régionale Lapointe	1988 (2 ^e)	Shipshaw
Fitzsimons, Raymond	Directeur, Division des études secondaires (secteur anglais), Commission des écoles catholiques de Montréal	1990	Pierrefonds
Henderson, Keith	Directeur, École secondaire Mont-Bleu, Commission scolaire Outaouais-Hull	1990	Hull
Lessard, Claude	Professeur agrégé, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1988	Outremont
Martini, Dominic	Directeur, Polyvalente Macdonald-Cartier, Commission scolaire régionale de Chambly	1989 (2 ^e)	Saint-Bruno
Morrisette, Dominique (démission, 88-02-29)	Professeur, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Trois-Rivières	1989 (2 ^e)	Québec
Perron, Raymond	Enseignant, Polyvalente Monseigneur-Parent, Commission scolaire régionale de Chambly	1990	Chambly
Potvin, Lionel	Administrateur scolaire au collégial	1988	Sainte-Foy
Rotman, Frances	Principal, Dunrae Gardens School, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1988 (2 ^e)	Montréal
Coordonnateur			
Bordage, Jacques			

Commission de l'enseignement supérieur

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1988, le mandat de monsieur Jacques Racine, de Québec, à la présidence de cette commission.

Le mandat de madame Louise Corriveau, de Montréal, a été renouvelé jusqu'au 31 août 1989.

Deux nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1988. Il s'agit de :

- Madame Natali Boulva, de Montréal ;
- Monsieur Gil Desautels, de Montréal.

Un nouveau membre a été nommé pour un mandat se terminant le 31 août 1989. Il s'agit de :

— Monsieur Jacques Rondeau, de Sainte-Foy.

Cinq nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1990. Il s'agit de :

- Monsieur André Bouchard, d'Outremont ;
- Monsieur Pierre Couillard, de Montréal ;
- Madame Louise Forest, de Saint-Valérien ;
- Monsieur David Charles Smith, de Dollard-des-Ormeaux ;
- Monsieur Jacques Tousignant, de Sillery.

Le siège occupé par madame Maryse Lassonde est devenu vacant à la suite de sa démission, le 11 septembre 1987.

Composition — Commission de l'enseignement supérieur

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Racine, Jacques	Président, Doyen, Faculté de théologie, Université Laval	1988	Québec
Bouchard, André	Administrateur	1990	Outremont
Boulva, Natali	Étudiante, École des Hautes Études Commerciales	1988	Montréal
Corriveau, Louise	Professeure, Département de sociologie et d'anthropologie, Cégep Édouard-Montpetit	1989 (2 ^e)	Montréal
Couillard, Pierre	Professeur titulaire, Département de sciences biologiques, Université de Montréal	1990	Montréal
Desautels, Gil	Directeur régional (Québec), Institut des banquiers canadiens	1988	Montréal
Forest, Louise	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Rimouski	1990	Saint-Valérien
Laliberté, Jacques	Membre du groupe recherche-action, Programme Performa, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	1989	Montréal
Lassonde, Maryse (démission, 87-09-11)	Professeure, Groupe de recherche en neuropsychologie, Université du Québec à Trois-Rivières	1989	Trois-Rivières
Ouellet, Hector	Directeur, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval	1988 (2 ^e)	Sainte-Foy
Rondeau, Jacques	Professeur, Département de physique, Collège François-Xavier-Garneau	1989	Sainte-Foy
Smith, David Charles	Professeur et doyen, Faculté d'éduca- tion, Université McGill	1990	Dollard-des-Ormeaux
Solange, Jean-Claude	Directeur des services pédagogiques, Cégep de Baie-Comeau	1988	Baie-Comeau
Tousignant, Jacques	Directeur de la planification et de la recherche institutionnelle, Université du Québec	1990	Sillery
Coordonnatrice Aubin, Monique L.			

Commission de l'éducation des adultes

Le Conseil a reconduit pour un an, soit jusqu'au 31 août 1988, le mandat de madame Christiane Bérubé, de Rimouski, à la présidence de cette commission.

Le mandat de monsieur Peter Galley, de Laval, a été renouvelé jusqu'au 31 août 1988 et celui de madame Lorraine Séguin, de Lévis, jusqu'au 31 août 1989.

Deux nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1988. Il s'agit de :

- Madame Henriette Lanctôt, de Montréal, qui a démissionné le 16 novembre 1987 ;

- Monsieur Paul-André Tremblay, de Montréal, qui a démissionné le 22 mars 1988.

Cinq nouveaux membres ont été nommés pour un mandat se terminant le 31 août 1990. Il s'agit de :

- Madame Suzette Aubin, de Montréal ;
- Madame Phyllis Blaukopf, de Montréal ;
- Monsieur Marcel Lafrance, de Verdun ;
- Monsieur Pierre Lupien, de Saint-Jérôme ;
- Monsieur André Marchand, de Pointe-aux-Trembles.

Composition — Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Bérubé, Christiane	Présidente, Directrice générale, Société nationale de l'Est du Québec (SNEQ)	1988	Rimouski
Aubin, Suzette	Enseignante, Centre Gabrielle-Roy, Commission des écoles catholiques de Montréal	1990	Montréal-Nord
Blaukopf, Phyllis	Directrice, Centre d'éducation permanente, Collège John-Abbott	1990	Montréal
Fahndrich, Louis	Directeur, Association du camionnage du Québec Inc.	1988	Montréal
Galley, Peter	Directeur, Services de l'éducation des adultes pour les anglophones, Commission des écoles catholiques de Montréal	1988 (2 ^e)	Laval
Lanctôt, Henriette (démission, 87-11-16)	Présidente, Association des femmes d'affaires du Québec	1988	Montréal
Lafrance, Marcel	Président, Gestion M. & A. Lafrance	1990	Verdun
Lupien, Pierre	Directeur, Regroupement des collèges du Montréal métropolitain	1990	Saint-Jérôme
Maheux, Jeanne	Directrice des études de 1 ^{er} cycle, Télé-université	1988	Québec
Marchand, André	Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1990	Pointe-aux-Trembles
Ouellet, Michelle H.	Coordonnatrice des programmes de formation d'animatrices, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1989 (2 ^e)	Saint-Jérôme
Palin, Fernand	Directeur, Service de l'éducation des adultes, Commission scolaire de Chicoutimi	1989 (2 ^e)	Jonquière
Séguin, Lorraine	Conseillère d'orientation, Commission de formation professionnelle de Québec	1989 (2 ^e)	Lévis

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Tremblay, Claude L.	Conseiller principal en développement de main-d'oeuvre et formation, Alcan Ltée	1989	Jonquière
Tremblay, Paul-André (démission, 88-03-22)	Directeur général, Fédération nationale des services de préparation au mariage	1988	Montréal
Coordonnateur			
Lamontagne, Paul-Henri			

Le secrétariat

Direction

- Monsieur Pierre Lucier, président du Conseil
- Monsieur Lucien Rossaert, vice-président du Conseil

Secrétariat du Conseil et des comités confessionnels

- Monsieur Alain Durand, secrétaire conjoint du Conseil
- Monsieur Jean Proulx, secrétaire conjoint du Conseil

- Monsieur Guy Mallette, secrétaire du Comité catholique
- Monsieur Harry Kuntz, secrétaire du Comité protestant

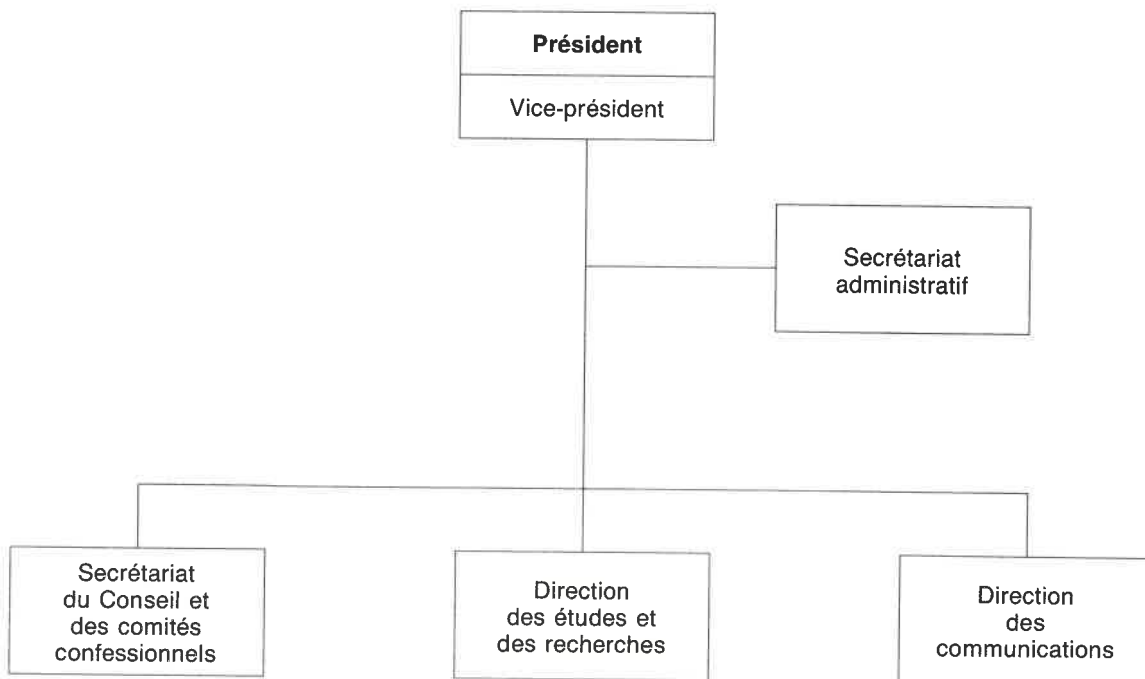
Direction des études et des recherches

- Monsieur Arthur Marsolais, directeur

Direction des communications

- Monsieur Jean-R. Deronzier, directeur

Organigramme du Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation



Effectif autorisé au 1^{er} avril 1988

	Personnel d'encadrement	Agents de maîtrise	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Présidence et vice-présidence des instances du Conseil	3	—	—	—	1	4
Secrétariat des instances du Conseil	3	—	7	—	5	15
Etudes et recherches	1	—	3	—	1	5
Communications et documentation	1	—	2	1	2	6
Secrétariat administratif et accueil	—	1	—	—	2	3
Total	8	1	12	1	11	33

Ressources financières**Budget et dépenses ('000\$)**

Année financière se terminant le 31 mars 1988

Programme : 02 — Consultation

Élément : 01 — Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories Catégories	Crédits votés	Budget modifié	Dépenses
31 — Fonctionnement — personnel			
01 — Traitements	1 236,3	1 276,3	1 270,3
02 — Autres rémunérations	50,0	65,6	58,8
Sous-total	1 286,3	1 341,9	1 329,1
91 — Fonctionnement — autres dépenses			
03 — Communications	160,0	160,0	182,4
04 — Services professionnels	541,5	509,2	339,6
05 — Entretien et réparations	6,5	6,5	8,2
06 — Loyer	5,5	5,5	4,5
07 — Fournitures	30,1	30,1	95,8
08 — Équipement	8,3	8,3	61,5
11 — Autres dépenses	5,3	5,3	0,1
Sous-total	757,2	724,9	692,1
92 Capital			
08 — Équipement	35,7	35,7	35,0
Sous-total	35,7	35,7	35,0
Total	2 079,2	2 102,5	2 056,2



Gouvernement du Québec
**Conseil supérieur
de l'éducation**

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE001844

9 782551 083381

Imprimé au Québec (Canada)